

Les jeunes communistes diffusent l'Huma aux lycéens de la Colinière à Nantes. Objectif : mobiliser sans tarder contre le CPE.

Précaire à vie ?

Avec le contrat première embauche, le gouvernement veut mettre fin aux contrats à durée indéterminée

Notre dossier page 4

Les Nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la fédération de Loire Atlantique du Parti Communiste Français

Numéro 801

9 février 2006

prix : 0,70 €

■ FORUMS

P 3

Dans l'ensemble du département les forums, à l'initiative des communistes, réunissent de nombreuses personnes pour débattre des conditions d'une alternative politique à gauche.

■ BOLKESTEIN REVIENT

P 3

Large débat à la Fac de médecine sur la directive Bolkestein. Francis WURTZ qui représentait le Parti Communiste avait tenu à rencontrer auparavant les ouvriers du Port autonome après le succès de leur action contre la directive portuaire.



■ AU NOM DE LA MÉMOIRE

P 6

Notre page événement culture reviendra, avec le MRAP, sur la nécessité d'abroger totalement la loi du 23 février 2005.

P 7

■ LOGEMENT

Jean-Louis LECORRE vice président du conseil général développe la politique du logement dans notre département.

www.pcf-44.com
www.pcf-44.com
 L'info de tous les jours

Unissant salariés et étudiants, un large front s'organise pour exiger le retrait du CPE dans un mouvement de refus de la précarité



L'actualité politique...

EN BREF

En avant toute!

Tous les ministres y vont de leur couplet pour démontrer le bien fondé de leur politique à propos du CPE. Le ministre de l'emploi se fait particulièrement remarquer: Jean Louis Borloo explique « **Aujourd'hui les trois quarts des jeunes sont en CDD ou en stage. Et la moitié des contrats durent seulement un mois. Le CPE et ses avantages, il s'adresse à tous les jeunes qui galèrent** ». Cela a au moins l'avantage de dire la vérité sur la réelle situation d'emploi parmi la jeunesse.

Récidive

En essayant d'expliquer l'inexplicable Jean Louis Borloo affine son propos: « **C'est un contrat à durée indéterminée avec deux années de souplesse, mais avec des droits [...] indemnités chômage, de rupture, droit à la formation, droit à une garantie pour se loger...** » Notre ministre oublie seulement de rappeler que le CPE c'est avant tout le droit de licencier sans aucun motif pour les patrons.

Méthode Coüet et tête dans le sac

Curieuse méthode que celle utilisée par Dominique De Villepin lors de sa conférence de presse mensuelle pour contrer les arguments développés par ceux qui combattent le CPE. A chaque argument avancé, le premier ministre se contente de répondre « c'est faux » et passe au suivant. Voilà une démonstration magistrale pour esquiver les réalités et un sérieux revers pour la démocratie.



Sans aucune retenue

Serge Dassault, l'avionneur d'autre part Sénateur-Maire UMP ne s'embarrasse lui d'aucun scrupule pour défendre le CPE et au-delà toute idée d'un emploi stable. Au micro de RTL, il déclare sans aucune retenue: « **Il faut être clair, quand l'entreprise a besoin il y a du travail, si elle n'a pas besoin il faut partir** » finissant sa déclaration sur un long plaidoyer en faveur de la flexibilité dont l'entreprise selon lui a besoin pour gagner de l'argent ou plus précisément pour faire des profits...

Tous dans le même sac

La porte-parole de l'UMP Valérie Pécresse le dit sans nuance, les propositions formulées par le premier ministre à propos du contrat premier emploi, ont été élaborées à la suite de plusieurs entretiens avec le président du mouvement. Ne nous y trompons pas, Sarkozy n'est une nouvelle fois pas loin dans le déroulement de ces mauvais plans.

Vers la fin des CDI

C'est la crainte que l'on peut émettre quand Jean Louis Borloo est chargé par le premier ministre de mener en juin une « vaste concertation » avec les partenaires sociaux sur « l'évaluation des contrats nouvelles embauches » qui pourrait bien se traduire par une déréglementation généralisée des protections qui entourent les actuels contrats à durée indéterminés. Même la CFDT est inquiète... C'est peu dire...

Point de vue

par Julien Chaillou



La création du Contrat Première Embauche est une attaque grave contre le code du travail.

Quoiqu'en dise le Premier Ministre, c'est un outil de précarisation du marché du travail. En effet, maintenant un employeur pourra rompre un CPE sans motif pendant une « période de consolidation » de deux ans et conclure un nouveau contrat au bout de 3 mois.

En cas de rupture de contrat, le salarié aura droit à 16,40 euros par jour (à peine plus que le RMI) pendant deux mois, s'il n'a pas travaillé suffisamment pour ouvrir des droits au chômage (6 mois).

D'un côté, l'Etat précarise le marché du travail, de l'autre, l'ANPE et l'ASSEDIC deviennent des outils de répression pour obliger les chômeurs à accepter la précarité par un renforcement des contrôles et des sanctions.

Depuis longtemps, les Communistes s'opposent à la casse du code du travail.

Il est urgent d'inventer de nouveaux droits pour les sala-

riés afin de sécuriser le parcours professionnel. La proposition communiste de « Sécurité - Emploi-Formation » va dans ce sens.

Pour cela, nous proposons d'abord de consacrer les crédits utilisés pour des exonérations de cotisations sociales des entreprises à un « **Fonds public de Sécurisation et de la promotion de l'emploi et de la formation** ». Ce fonds servirait à moduler le taux d'intérêt des crédits des entreprises qui investiraient dans l'emploi et la formation (montant des exonérations, environ 20 milliards d'euros).

Ensuite, nous devons réorienter les missions de la Banque de France en faveur de l'emploi et de la formation et non plus uniquement contre l'inflation, comme c'est le cas aujourd'hui.

Enfin, les cotisations sociales et l'impôt des sociétés payés par les entreprises doivent varier en fonction de la nature des contrats de travail. Il serait normal de majorer les différents taux pour les entre-

prises recourant à la précarité car elle engendre un coût pour la collectivité.

Les Français ont dit « NON » à la politique libérale du traité de constitution européenne, poursuivons le débat à gauche pour rompre avec le capitalisme et relever le défi d'une société plus juste.

« N'a-t-on pour avenir que la flexibilité et la précarité? »

Les riches tirent le gros lot

Les dispositions fiscales du budget 2006 et les projets gouvernementaux 2007 avantagent les foyers fiscaux les plus fortunés:

Création du bouclier fiscal qui fait que tous impôts réunis, on ne peut être imposé à plus de 60 % de ses revenus.

L'abattement sur l'ISF est porté à 75 % sur les actions détenues par les dirigeants et les salariés dans leur entreprise pendant au moins 6 ans.

Exonération des plus values réalisées sur la vente d'actions détenues pendant au moins 8 ans (jusqu'alors elles étaient taxées à 27 %).

En 2006, compte tenu de la réduction des barèmes à 4 tranches au lieu de 6, 100 000 foyers fiscaux les plus aisés bénéficieront d'un allègement d'impôt sur le revenu de 885 millions d'euros soit près du quart de la baisse totale des impôts évaluée à 3,6 milliards d'euros.

En conséquence chacun de ces nantis « gagnera » donc 8850 euros.

Si l'on compare avec l'augmentation de 500 millions d'euros accordée la même année pour la prime à l'emploi destinée à 8,5 millions de ménages modestes, ces derniers « s'enrichissent » de 4,7 millions d'euros par mois!!!

A vous de juger...

Toujours dans le même registre, c'est la somme de 4 milliards d'euros que l'Etat se refuse à percevoir par diverses exonérations fiscales sur le capital:



bouclier fiscal. De telles sommes récupérées par l'état ne seraient pas utiles dans les quartiers défavorisés, en direction des retraités au minimum vieillesse...

Jean CESBRON

Esclavage

1,5 milliard par plafonnement à 3,5 % de la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée.

1 milliard par la suppression de l'imposition sur les plus values à long terme sur la cession de titres de participation des entreprises.

0,5 milliard par la suppression de la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés.

0,885 milliard d'abattement sur l'impôt sur le revenu.

0,25 milliard par le biais du

Ce sera le 10 mai et non le 23 comme le souhaitait le Parti Communiste et de nombreuses autres forces politiques et sociales que se déroulera la journée en hommage aux victimes de l'esclavage. Jacques CHIRAC n'a pas souhaité faire coïncider cette journée avec l'anniversaire de la grande marche qui avait réuni à Paris en 1998, 40 000 Français d'origines des Antilles, de Guyane et de la Réunion.

De vous à moi...

José Barroso, ce néolibéral par excellence, président entre autres, de la commission européenne, était l'invité de l'Assemblée nationale, il y a quelques jours.

Cette séquence de l'actualité m'a fait penser à quelqu'un que j'aurai invité à manger chez moi et qui à la fin du repas m'engueulerait car la soupe n'était pas bonne, la vaisselle pas propre et qui partirait en me traitant de tous les noms car je ne saurais pas, d'après lui, recevoir les gens.

S'adressant avec une certaine arrogance aux députés, Monsieur Barroso cite « **toutes les forces vives de la nation** » selon l'expression consacrée, et comme par hasard, oublie le peuple, ce peuple de frondeurs qui a osé dire **non** à la constitution en mai dernier, portant un coup sévère à la marche en avant « triomphale » du libéralisme en Europe.

8 mois après, la digestion n'est pas faite. Provoquant à la tribune de l'Assemblée nationale, il en rajoute encore: « **J'ai raison, et vous avez tort, vous n'avez rien compris, vous qui « au pays de Molière » cédaient à la tentation du malade imaginaire** ».

Arrêtez, Monsieur Barroso. La virulence de vos propos à l'égard des Français ne fera pas infléchir sur l'idée que la constitution européenne est morte, bien morte et enterrée.

Y.C.

VITE LU VITE DIT

Souscription des « Nouvelles » 1210 euros collectés

La souscription lancée pour notre journal ne laisse pas, à en croire les courriers que nous recevons, les lecteurs indifférents. C'est en général pour nous faire part de leur satisfaction et de réactions personnelles aux derniers articles que les petits mots qui accompagnent souvent les chèques nous parviennent.

« Continuez... c'est avec plaisir que je vous adresse mon chèque... ou bien encore, j'apprécie le contenu du journal qui rompt avec la pensée unique véhiculée par l'ensemble des autres journaux... »

Chacun, suivant ses possibilités financières, contribue au résultat de la souscription. Nous publions une première liste des souscripteurs en attendant les prochaines, liste qui ne demande qu'à s'élargir pour permettre au journal de répondre aux obligations financières qui sont les siennes.

Aubertin Yvon, Ste-Luce-sur-Loire, 50 €; Bouyer Hubert, Montoir-de-Bretagne, 40 €; Chatelais Lucien, St-Clair-de-Halouze, 20 €; Cheneau Yannick, Campbon, 40 €; Dejeu Michel, Sallertaine, 50 €; Dusseaux Jeannine, Campbon, 20 €; Gallet Marthe, St-Nazaire, 20 €; Goic Henri, Nantes, 30 €, Grollier Jean, La Montagne, 100 €; Grollier Jean, 20 €; Hauray Donatien, Coueron, 30 €; Herpin Thierry, Vieilleville, 10 €; Jacotin Claudine, St-Herblain, 100 €; Julien René, St-Sébastien-sur-Loire, 100 €; Le Brizaut Edouard, Berric, 50 €; Lecoq Evelyne, St-Nazaire, 20 €; Olivry Elisabeth, St-Joachim, 25 €; Patron Joseph, Trignac, 50 €; Pilch Pierre, Coueron, 20 €; Poitevin Albert, Nantes, 50 €; Preneau François, Nantes, 20 €; Prodeau Michel, Le Rozier, 40 €; Rica Gravoille Michel et Catherine, Nantes, 50 €; Robert Paul, Nantes, 30 €; Thome Christian, Brains, 50 €; Thome Christian, Brains, 150 €; Trouillard Jeannine, Brains, 25 €.

Les chèques sont à libeller à ADF-PCF 44 et à transmettre à la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français 41 rue des Olivettes à Nantes en inscrivant sur le chèque « souscription des Nouvelles »

Votre don vous donnera droit à une déduction d'impôt 2006 dans la limite de 60 % de celui-ci.

Forum citoyen à Savenay

Présents et absents, espoir et volonté

La petite trentaine de présents, qui ont bravé le froid de ce lundi soir pour venir, paraît d'abord peu en rapport avec tous les efforts déployés : tracts, journaux, mails, communiqués. Et l'absence de ceux qui ont été invités, PS et Verts pour les forces politiques, mais n'ont pas répondu et ne sont pas venus, est déplorée : La politique de la chaise vide, quelle qu'en soient les raisons bonnes ou mauvaises, est stigmatisée, et il se vérifiera, par la vivacité et l'intérêt partagé du débat, que les absents, délibérés ou non, ont à l'évidence toujours tort.

La pratique de tels forums est bien mise au clair. Dans son principe général et dans sa mise en œuvre locale en particulier. Un bref rappel des six forums précédents et de leurs thèmes (développement local, démocratie participative, Traité constitutionnel européen et Non de gauche, objectifs prio-

ritaires du changement, mondialisation...) donne de la perspective et traduit une démarche de long terme, en rien circonstancielle ou préélectorale.

Personne n'apparaît vraiment gêné que l'initiative d'un tel espace local de débat politique pluraliste revienne à l'organisation de proximité du PCF. D'ailleurs, admetton, si elle ne le faisait pas, qui d'autre le ferait ? Au contraire, le travail réalisé est reconnu et encouragements ou félicitations s'expriment. La volonté commune n'est pourtant pas de s'en tenir là, mais celle de continuer, de faire plus encore, ensemble.

L'envie de débattre est palpable. Inquiétudes et espoirs s'entremêlent. Même ceux qui sont venus au titre d'un syndicat ou d'une organisation s'expriment sans restriction, souvent aussi « à titre personnel ».



Les questions et les interrogations circulent. Entre autres : directives européennes - portuaire et Bolkestein - décryptées par un militant portuaire CGT. La situation paysanne, est décrite par deux représentants de la Confédération paysanne, en rapport à la périurbanisation locale. Le fonctionnement opaque et peu démocratique de la Communauté de communes de Loire et Sillon. Et tout le monde s'interroge aussi sur le sens et la portée du Non de gauche du

29 mai ? Comment en reporter l'élan, la dynamique, dont les divers ressorts sont rappelés, sur d'autres objectifs ? Quant à la différence entre simple « alternance » et véritable « alternative », elle est soigneusement faite. Alliance et rassemblement à gauche sont enfin mis en débat : pour quoi faire ? Avec qui ?

Devant la volonté commune de ne surtout pas se séparer sans nouvelle perspective, la décision est donc prise de recommencer. L'engagement est également adopté qu'au prochain forum, chacun(e) vienne avec quelqu'un d'autre pour « faire boule-de-neige », et doubler ainsi le nombre jugé par tous encore trop restreint de participants. Ensuite, ce nouveau forum est immédiatement mis en chantier, pour le mois prochain. Son thème : précarité, emploi, faux et vrais contrats de travail (dont le CPE), tout le monde partageant l'espoir, la volonté « que ça bouge ! », voire que « ça pète ! ». Enfin, il est décidé de relancer l'Appel au débat politique local sur l'alternative à gauche, dont force est de constater qu'il reste de pleine et entière actualité.

Services publics en zone rurale La « vraie » politique de gauche en discussion à Pontchâteau

« Dis-moi ta conception du service public, je te dirai quelle société tu veux ». Jean-Yves Romand, responsable des communistes de Brière, a lancé le débat. « C'est au moment où les territoires ruraux se repeuplent que les services s'en vont » s'exclame Dominique BIDET, Conseiller

Marie-Claude de l'UD CGT. « On garde la façade mais on filialise, on externalise, on vend à la découpe ».

La salle s'accroche aux résultats des luttes : le maintien de l'examen du permis de conduire et du centre hospitalier à Blain, sa rénovation annoncée, les 200 dockers du Port Autonome Nantes/Saint-Nazaire dont le déplacement à Strasbourg a fait chuter le « Bolkestein portuaire », le mouvement citoyen à Missillac qui a permis de garder le bureau de poste.

Tous parlent aussi de la « vraie » politique de



général de l'Allier qui n'a pas hésité à venir pour défendre « les conquêtes de la Libération ».

Instruits par le résultat du référendum, les libéraux contournent l'obstacle prévient

gauche dont des services publics « élargis, modernisés et démocratisés » seraient une des pierres angulaires et qui s'appuierait sur la dynamique du NON de gauche qui les a rassemblés le 29 mai.

Montoir

L'avenir de l'école et l'école de l'avenir en débat

Montoir proposait, le 20 janvier, une rencontre autour de « l'école de la réussite pour tous en Brière ». Hubert Delahaie plaidait pour un « Service Public National d'Éducation » qui « scolariserait avec succès les jeunes jusqu'à 18 ans ». Marcel Lebronze, responsable FSU, expliquait que le gouvernement sortait « des armes de destruction massive » contre les élèves en difficulté, Paul Leveau, adjoint à l'enseignement, parlait de « l'apport original » de l'école maternelle. Dominique Corfec de la FCPE revendiquait « un statut pour les parents d'élèves ». Louise était « choquée de la place occupée par l'école privée ». Christine s'interrogeait sur « l'inégalité des chances que l'école renforce ».

« Avec le bouclier fiscal les 14 000 plus gros contribuables vont se partager une ristourne de 500 millions d'euros », soulignait Hubert Delahaie qui affirmait que « faire davantage payer les riches » devait être un des objectifs affirmés de la gauche si elle voulait avoir des chances de battre la droite. « Avec la construction d'un nouveau lycée en Brière » ajoutait Daniel Le Barillec pour qui cette revendication des années 70, est redevenue d'actualité.

A ne pas manquer

Après le bradage des Chantiers de l'Atlantique au groupe AKER, une nouvelle initiative autour de la Navale et de la filière maritime, vendredi 10 février au Salon République à Saint-Nazaire.

Saint-Nazaire

Pour une navale et une filière maritime du 21ème siècle

FORUM CITOYEN
« Quelles propositions concrètes à gauche ? »

Vendredi 10 février 2006
20H30
Salon République
A Saint-Nazaire

Une initiative du
Parti Communiste Français

Nécrologie

Nous venons d'apprendre le décès de notre camarade Lucien MORIN, adhérent depuis de très nombreuses années à la cellule Guy MOQUET de Nantes. Nous adressons à sa famille, ses proches et ses très nombreux camarades nos plus sincères condoléances.

Le dossier.

Contrat première embauche

Une insulte à la jeunesse et au monde du travail



« L'amour est précaire, la vie est précaire, pourquoi le travail ne le serait-il pas ? »

Avec Laurence Parisot, si le MEDEF change de style, l'idéologie demeure. La nouvelle patronne des patrons aborde la nouvelle campagne de casse sociale décomplexée et

combative. Précaire tu es, précaire tu resteras ! Il faut dire que Dominique De Villepin, l'avait mise en appétit avec ses nouveaux contrats (CNE et CPE) qui permettraient de « faire sauter les verrous et les blocages qui paralysent la société ». Assurément, le noble Galouzeau De

qui se ferment après les entretiens d'embauche, les files d'attente à l'ANPE... Et ils souhaitent faire de la précarité la norme pour permettre au patronat d'accumuler le capital et de pouvoir se débarasser de la main-d'œuvre plus rapidement.

Villepin et la grande bourgeoise Parisot n'ont jamais été confrontés aux verrous qui, pour de trop nombreux jeunes, bloquent toute perspective d'avenir : les mi-temps et les salaires de misère, le refus des banquiers pour un simple prêt, les portes

Le CPE est un véritable cheval de Troie pour en finir avec le code du travail. Le gouvernement utilise les jeunes comme outil de précarisation générale en les mettant en concurrence avec les autres salariés pour baisser le coût du travail. Il rend obsolète puisque moins avantageux les CDD et CDI qui font le fondement du code du travail, et le patronat exige déjà que l'on étende ce contrat à tous les emplois. Une plongée au cœur de la société ultra-libérale.

Avant tout, le CPE est un faux CDI avec deux ans de mise à l'essai pendant laquelle, l'employé peut être remercié sans motif (sans délai le premier mois,

puis avec un délai de deux semaines les 6 mois qui suivent et d'un mois au delà). Soit deux ans pendant lesquels on ne peut prévoir l'avenir puisque le « contrat » peut s'arrêter du jour au lendemain. Au delà, on voit bien l'intérêt pour le patronat : gagner deux ans où le salarié hésitera à lutter pour faire respecter ses droits

puisqu'il peut être renvoyé sans motivation. De la même manière, l'absence de motivation permet d'éviter de voir un juge contrôler la motivation du licenciement. Bien sûr, la droite nous parle de « droits nouveaux », il s'agit en fait, outre l'ouverture anticipée du droit individuel à la for-

mation, de l'ouverture de droits Assedic au bout de 4 mois (au lieu de 6), pour une allocation forfaitaire de deux mois, à raison de 16,40 euros par jour, à peine mieux que le RMI ! Ajoutons à cela, les exonérations de charges qui pénalisent les comptes de la protection sociale et on obtient, avec le CPE, un véritable paradis pour le patronat. Ce qu'il y a de beau avec le MEDEF d'aujourd'hui, c'est que les choses sont claires, pour PARISOT : « L'état de jeunesse est un passage, « une maladie » dont on guérit ». À force d'insulter les jeunes et de précariser le salariat, c'est la droite et le MEDEF qui risquent d'attraper une grosse crise de panique, si les mobilisations continuent de gagner en puissance.

« Ils veulent en finir avec le code du travail »

Pédro Maia

« La riposte doit être à la hauteur de l'attaque »

le Medef sont déterminés à précariser un peu plus une génération déjà aculée au chômage de masse. C'est inacceptable ! Dès l'annonce de la mise en place du CPE, il était tout naturel pour les jeunes communistes d'aller au contact des jeunes pour les informer sur la nature de ce nouveau contrat. Mais la riposte doit être à la hauteur de l'attaque, elle nécessite une mobilisation d'ampleur. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler au rassemblement le plus large possible dans le cadre du collectif Stop Cpe 44 qui rassemble des orga-

Une fois de plus, la droite s'attaque à la jeunesse avec la violence qu'on lui connaît. Après avoir envoyé les CRS sur les lycéens en lutte et tenté d'expulser les lycéens sans papiers, la droite et



nisations de salariés, des syndicats étudiants et lycéens et des mouvements de jeunesse.

Autour du simple mot d'ordre retrait du CPE, le travail engagé a permis la réussite de la manifestation du 31 Janvier puisqu'aux côtés des salariés rassemblés à l'appel de la CGT, ont défilé plusieurs milliers de jeunes. C'est un début, d'autres mobilisations sont en cours pour faire reculer le gouvernement. Cette lutte est gagnable si les jeunes, les salariés s'en emparent. Elle nécessite la détermination collective de toutes les organisations, au-delà de nos différences pour éviter l'écueil catastrophique des tentatives de récupération partisans. Les Jeunes Communistes sont au service de ce mouvement, ils déploient actuellement toute leur énergie pour faire progresser la mobilisation unitaire. Ce combat ne s'arrêtera pas aux seules frontières du CPE. Quelle que soit l'issue de cette bataille, la question de la précarité de la jeunesse reste posée. Il faut que la gauche entende la colère des jeunes et s'attèle à la sécurisation des parcours professionnels et de formation.

Elles ont dit :



Delphine, étudiante

Sous prétexte de réduire le chômage des jeunes, le CPE constitue en fait, de part sa période de deux ans, un outil de précarisation au service du patronat. Deux ans prétendument « d'essai » durant lesquels le jeune salarié peut être du jour au lendemain, renvoyé sans motif. Le but inavoué de ce projet inacceptable est double. Rendre docile, en profitant de la crainte du licenciement, un salariat qui serait désormais soumis à l'arbitraire de la décision patronale, tout en offrant aux entreprises une main-d'œuvre jetable et bon marché.

Sandrine, jeune syndiquée CGT

Le contrat première embauche institutionnalise la précarité. Aujourd'hui les 3/4 des jeunes travailleurs ont un contrat précaire, le patronat n'en finit plus de vouloir détruire le code du travail et d'envoyer le CDI aux oubliettes. La question qui se pose est quel avenir pour la jeunesse dans un pays où la bourse ne s'est jamais aussi bien portée ? La réponse du gouvernement et du MEDEF est claire : toujours plus de flexibilité, toujours moins de coûts de production et toujours plus de profits. Depuis que je travaille, je n'ai jamais pu obtenir un contrat qui me garantisse la stabilité, avec le CPE, les sous-emplois vont continuer à prendre une part de plus en plus importante dans le marché du travail. C'est inacceptable !

Le social au cœur.

PRENONS NOTE...

UNEDIC

La présidente du MEDEF estime que l'accord conclu sur l'assurance-chômage est « responsable, équilibré » et qu'il permet de « résorber le déficit » de l'Unedic, au plus tard en 2009.



Radiations

Loin devant la reprise d'emploi, les radiations restent le 1er motif de sortie de l'ANPE. En Pays de la Loire, 44 % des sortants sont en fait radiés des fichiers de l'ANPE pour recherche d'emploi insuffisante ou absence de contrôle.

- 26,0 %

C'est le pourcentage de baisse des cotisations patronales de sécurité sociale au niveau du SMIC de 1993 à 2005

Ce taux est passé de 30,2 % en 1993 à 4,2 % aujourd'hui ! 19 milliards d'euros en 2006 C'est le coût de ces mesures pour les finances publiques Pré-rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) (p. 23 et 24)

Salaire minimum

Un rapport, au-dessous de tout soupçon, commandé par le ministère du Travail, tente de montrer que la revalorisation du SMIC joue contre l'emploi.

Les masques sont tombés

Quoi qu'en dise Sarkozy, la majorité ne veut pas du droit de vote, aux élections locales, des étrangers qui ne sont pas originaires de l'UE, soit pour parler clair, des étrangers venant pour l'essentiel du Maghreb. La droite sénatoriale, UMP et UDF réunis, a rejeté l'idée même d'une discussion sur la proposition de loi présentée par le groupe CRC et le groupe socialiste et apparentés, relative au droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections municipales. Avec en prime, un commentaire tout en finesse du Ministre de la Justice, pour justifier ce refus : « Je respecte votre opinion mais il est temps d'aller se coucher »...

Charter franco-espagnol

Il s'agit de la 4^e expulsion collective visant des Roumains organisés de façon communautaire en 6 mois. Cet avion a renvoyé, vers Bucarest, 130 futurs ressortissants de l'UE. Bien que dispensés de visa pour circuler dans l'espace Schengen, ils sont la cible privilégiée des préfectures françaises qui ont développé le recours à un arrêté particulier de la reconduite à la frontière, fondé sur la vérification de leurs ressources. De plus, la majorité de ces personnes se verront, à leur arrivée, confisquer leur passeport pour une durée de 1 à 5 ans.

Débutés à nouveau ciblés

Sarkozy a décidé qu'en 2006 les expulsions d'étrangers devront atteindre le chiffre record de 25000, quitte à s'en prendre à nouveau au droit d'asile. Il a demandé aux préfets « d'appliquer avec énergie » les mesures permettant d'expulser les demandeurs d'asile débutés de leur requête.

Service sur la sellette

Le service public d'information et d'orientation est à nouveau menacé. En 2003, le gouvernement avait envisagé la décentralisation des centres d'information et d'orientation (CIO). La forte mobilisation des conseillers d'orientation psychologues et de toute la communauté éducative avait contraint le gouvernement à abandonner son projet.

Il n'a pas renoncé. Le ministère de l'éducation programme la mort de ce service en le privant des moyens de fonctionner. Baisse dramatique du nombre de postes mis au concours (50 au niveau national pour 2006, entre 2001 et 2006 le nombre de poste a été divisé par 5) ; asphyxie financière des CIO. Le personnel ne peut plus répondre à la forte demande de conseils personnalisés des familles pour aider les élèves à construire des parcours scolaires de réussite. Il n'a plus les moyens de mener un travail approfondi avec les équipes pédagogiques pour la contribution à la réussite des élèves et à la prévention des décrochages scolaires.

Parallèlement, le secteur privé avance très vite sur le terrain du « coaching en orientation » (200 euros pour la consultation et le bilan), cela contribue à accentuer les inégalités sociales. On organise dans les médias une forte campagne de dénigrement des conseillers d'orientation psychologues à qui on reproche de ne pas vanter aux jeunes les débouchés professionnels dans l'hôtellerie ou le bâtiment et de ne pas promouvoir l'apprentissage à 14 ans.

Il s'agit de transformer notre métier en une simple fonction d'information qui pourrait être assurée par les centres d'information jeunesse, les chambres de commerce ou des personnalités de la société civile, suivant les secteurs à promouvoir localement.

Par ailleurs, l'Association des Régions de France, dirigée par les socialistes, demande au ministère l'autorisation de créer un système régional d'information qui concurrencerait le Service public national d'orientation, sans rendre le même service aux familles. Le ministère, en accord sur le fond, recommande toutefois la prudence car « **les personnels sont très attachés à l'ensemble de leurs missions** ». En effet devant ces menaces, la profession, avec le SNES, s'organise pour refuser la mise en place d'un projet dévoyé sur l'orientation, qu'il soit national ou régional.

Patricia Moriniere

Vraie bataille de société

C'est ainsi que Francis Wurtz, lors du meeting unitaire contre la directive Bolkestein auquel participaient P. Khalfa d'ATTAC, G. Durand Confédération Paysanne et Michel Sautais journaliste à Politis, qualifie le champ de bataille qui est devant nous pour le rejet de cette directive libérale.

P. Khalfa resitue l'importance de ce combat quant au contenu de la directive qui parachève la construc-

tion européenne libérale. C'est de la responsabilité de tous ceux qui ont porté le « NON » à la constitution de conclure par le rejet de cette directive. Nous avons un devoir de succès, précise-t-il, face aux enjeux de cette directive. Sa logique est de libéraliser les services qui correspondent à 70 % de la richesse européenne. Elle touche au cœur de l'UE, 1^{er} exportateur de services. Le principe de la directive celui du pays d'origine est en rupture avec la construction européenne actuelle, institutionnalise la concurrence entre les pays et les peuples.

Mèche allumée ?

Villepin choisit un modèle de flexibilité à l'anglo-saxonne, où la précarité est la règle, tout comme les exonérations de charges patronales. Restait l'incitation au retour à l'emploi pour ceux qui perçoivent les minimas sociaux, et la société de plein-emploi précaire voulue par la droite et le MEDEF serait réalisée ! Leurs objectifs sont clairs : mise en cause du contrat de travail à durée indéterminée, de la durée du travail, du salaire minimum. Face à ces attaques, à cette flexibilité générali-

cheurs, dans le public comme dans le privé. Malgré des avertissements électoraux et de puissantes manifestations sociales comme le 10 mars ou le 4 octobre 2005, gouvernement et patronat poursuivent une politique de régression sociale sans précédent. La relance de l'action revendicative, unitaire devient une nécessité, le seul moyen pour faire bouger la donne actuelle. Comme l'indique la CGT : « **2006 doit être une année de modifications concrètes dans la vie sociale** ». Les



sée, jeunes et moins jeunes sont sur la ligne de front. Rarement, les attentes d'autres mesures n'ont été aussi fortes dans tous les domaines, dans l'industrie comme dans la santé, dans l'éducation comme dans les services ou la Fonction Publique, chez les chômeurs comme chez les cher-

31 janvier, 2 et 7 février, ont ouvert ce chantier. Poursuivons le 11 février contre la directive Bolkestein.

Les portuaires, par leur forte mobilisation ont montré le chemin. Unis et déterminés, ils ont fait échec à l'Europe libérale. C'est là que se dessine une véritable alternative à la politique libérale.

F. Wurtz précise cette bataille et montre les possibles. Même si le dumping social est déjà possible en Europe, cette directive parachève une structuration, une conception de l'Europe. Avant l'intégration de nouveaux pays dans l'Europe, se faisait par une certaine harmonisation par le haut ; avec la directive, c'est l'intégration par la concurrence dans une Europe qui est loin d'être homogène. Mais, le Conseil des ministres peuplé de conservateurs ou de socialistes libéraux sont conscients que cette directive leur posera problème dans leur société. Ils



Événements, culture, idées.

Loi du 23 février 2005 = loi de la honte

Non, la colonisation n'a pas joué un rôle positif

Le 23 février 2005, une loi honteuse était promulguée, sous la pression des nostalgiques de l'Algérie française.

Sous couvert de « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés », son article 4 consacre « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord... » C'est une véritable provocation et un déni de vérité.

Non, la colonisation n'a pas joué un rôle positif : elle s'est toujours fondée sur la violence, l'humiliation, la dépossession. La supériorité d'un peuple sur un autre est, en soi, inacceptable.

La colonisation a toujours eu pour but premier l'exploitation des richesses des pays colonisés : richesses économiques avec le pillage des matières premières, richesses humaines avec l'oppression de ceux que l'on appelait « les indigènes », qui n'ont jamais eu les mêmes droits que les Français.

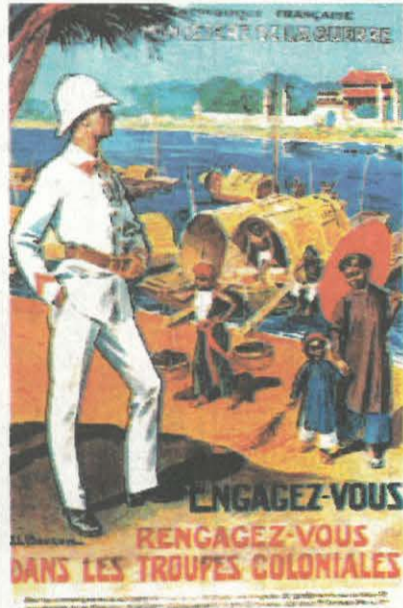
Elle s'est faite par les armes, au prix de répressions impitoyables contre les populations de ces pays. Les armées coloniales n'ont jamais été accueillies avec joie par les colonisés ; elles ont toujours écrasé des révoltes contre les colonisateurs ; ces révoltes se sont soldées par des répressions impitoyables, des humiliations infligées à des peuples entiers. Ainsi, Sétif en 1945 : des dizaines de milliers d'Algériens massacrés ; Madagascar en 1947-48 : 100 000 morts après une insurrection.

Certains opposent colonisation et présence française : la France « a construit des hôpitaux, des routes... » Mais, ces pays, vivant librement, exploitant eux-mêmes leurs richesses, n'auraient-ils pas été capables de les construire ?

La mobilisation de l'opinion publique face à cette loi de la honte a déjà porté ses fruits : un premier pas est fait avec l'annonce de la démarche faite pour abroger l'article 4.

Le MRAP continue à demander l'abrogation pure et simple de la loi. En effet, d'autres articles sont tout aussi inacceptables :

Ainsi l'article 1 : « la Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé



à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française... »

L'article 2 veut légaliser le 5 décembre, sans aucune référence historique, comme date de commémoration des victimes de la guerre d'Algérie.

L'article 3, lui, propose : « Une fon-

dition pour la mémoire de la guerre d'Algérie » : la « gégène » ou les bombes au napalm seront-elles au centre des expositions ? L'article 13 permettrait d'indemniser et de réhabiliter les activistes de l'extrême droite et de l'OAS, alors que la loi ne reconnaît ni l'abandon des harkis, ni la manière dont eux et leurs familles ont été isolés et discriminés en France et qu'elle prévoit pour eux des différences d'indemnisation par rapport aux autres rapatriés.

Cette loi ne prend toujours pas en compte ceux qui ont été condamnés pour être l'honneur de la France en s'opposant aux guerres coloniales. Ils ont refusé de pratiquer la torture, organisé le blocage de l'envoi d'armes en Indochine, refusé de porter les armes contre les frères algériens, soutenu les manifestations de rappelés refusant de partir faire la Guerre d'Algérie, déserté, soutenu l'idée d'indépendance de l'Algérie... Contrairement aux factieux de l'OAS, ils sont toujours condamnés, ils n'ont été ni amnistiés, ni n'ont recouvré tous leurs droits (en particulier pour la retraite). La Nation leur doit réparation.

Cette loi doit être abrogée complètement, elle doit être remplacée par d'autres dispositions, sans aucune de ces références tendancieuses à une période douloureuse, mais permettant de régler correctement l'ensemble des « réparations » aux victimes de ces sales guerres coloniales, de toutes les catégories de victimes.

Françoise Thoumas, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) de Loire Atlantique, présidente du Comité de Nantes

Coup de cœur

Un hommage à Marc Bloch (1886 - 1944)

Marc Bloch est né le 6 juillet 1886 à Lyon. Il est mort sous les balles nazies le 16 juin 1944 dans l'Ain. En 1943, il était entré dans la vie clandestine en adhérant au mouvement « Franc-Tireur » ; il devient membre de son directoire national ; à Lyon, il sera plus tard désigné comme délégué du mouvement au directoire régional des « Mouvements unis de la Résistance » (MUR). Il met en place les Comités de Libération de la région de Lyon. Il est arrêté par la Gestapo le 8 mars 1944, torturé et incarcéré à la prison de Montluc. Le 16 juin dans la soirée, il en est extrait, avec vingt-neuf autres prisonniers, tous abattus par les Allemands.

Les Éditions Gallimard lui consacrent un gros volume retraçant opportunément son œuvre et sa personnalité. Ce recueil rassemble entre autres, des « Écrits de jeunesse », des travaux sur « La Grande Guerre », « Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien » (1942) et « L'étrange défaite », ouvrage posthume de 1946.

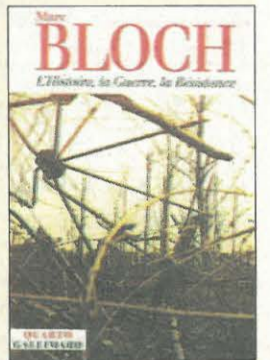
Professeur à l'université de Strasbourg, Marc Bloch avait fondé en 1929, avec Lucien Febvre, les Annales d'histoire économique et sociale, revue fondatrice de l'École des Annales. Celle-ci a révolutionné la pratique de l'histoire. Spécialiste du Moyen-âge, Marc Bloch conceptualisa et mit en forme une méthodologie originale pour renouveler l'étude et la compréhension de cette période. Ses ouvrages ont élargi considérablement le champ de la recherche historique, avec notamment : « Les rois thaumaturges » (1924), « La société féodale » (1939), et « Les caractères originaux de l'histoire rurale française » (1931), un classique de l'histoire sociale.

Avec « Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien », il répond à une question de son fils Etienne sur l'utilité de l'histoire. Dans cet ouvrage posthume, il définit sa conception méthodique et critique de l'histoire, qui contribua à en faire l'un des maîtres les plus marquants pour toutes les générations suivantes d'historiens.

Dans « L'étrange défaite » (publié en 1946) il étudie sans complaisance la défaite de 1940. Il y démonte la trahison des élites politiques et militaires, par haine aveugle du Front populaire. Il s'y pose la question : « chaque fois que nos tristes sociétés, en perpétuelle crise de croissance, se prennent à douter d'elles-mêmes, on les voit se demander si elles ont eu raison d'interroger leur passé ou si elles l'ont bien interrogé », question dont on mesure encore toute l'actualité.

Des œuvres cultes de référence sur la pratique rigoureuse et innovante de l'histoire, qui se relisent aujourd'hui avec toujours autant de profit que de plaisir. La publication d'un tel ensemble vient à point, à l'heure où le rôle social des historiens est rudement mis à l'épreuve. En ce qu'il réaffirme, face à toutes les tentatives d'instrumentalisation des mémoires sociales, l'identité spécifique de leur discipline. L'Histoire, la Guerre, la Résistance de Marc BLOCH

Ed. Gallimard, « Quarto », Janvier 2006, 1176 pages, 28 €.



Exposition...



Working Heritage Les devenirs du patrimoine industriel

Aujourd'hui le patrimoine industriel est un patrimoine reconnu, mais il nous met face à de grands défis pour sa préservation et son intégration dans les politiques de renouvellement urbain.

À travers une trentaine de panneaux, cette exposition présente une sélection d'exemples ponctuels européens qui montrent comment l'héritage de l'industrie peut s'inscrire positivement et durablement dans la vie urbaine d'aujourd'hui.

« Working Heritage » met en scène quatre pays ayant identifié des villes où les politiques à l'égard de ce patrimoine industriel développent des pratiques innovantes : Roubaix, Birmingham, Terni... En parallèle, se déroule un cycle de conférences « Patrimoine industriel et identité au travail ».

Ces événements sont organisés par le Conservatoire National des Arts et Métiers des Pays de la Loire et l'Association Entreprise et patrimoine industriel. CNAM Pays de la Loire, 25 bd Guy Mollet, Nantes, ligne 2, arrêt Recteur Schmitt.

Jusqu'au 18 février 2006. Du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 17h. Entrée libre.

Lire

Le cinéma est à nous

Le PCF et le cinéma français de la Libération à nos jours par Laurent Marie

Dès la Libération, le PCF a affirmé, comme l'avait fait Lénine en son temps, que l'art cinématographique était le plus important des arts. La critique communiste (de L'Humanité et La Nouvelle critique) a évalué la production nationale, du « cinéma de qualité » au « cinéma d'auteur », en passant par la Nouvelle Vague et la « caméra idéologique » de mai 68.

Cette étude approfondie, fruit d'une thèse, analyse l'évolution et les soubresauts des politiques ciné-

matographiques et des discours critiques du PCF, à travers une lecture détaillée de sa presse et de ses archives.

Si la bataille des années 1990 pour la défense de « l'exception culturelle » a permis au Parti communiste de reconquérir une certaine influence, c'est parce que toute son histoire l'y avait préparé : c'est bien ce que montre l'ouvrage de Laurent Marie, qui explore avec nuance et équité les rapports entre le PCF et le cinéma français depuis 1945. Aussi bien informé sur la bataille contre les accords Blum-Byrnes



(1946-1948) qui, en pleine Guerre froide, ouvraient largement les écrans français à la production filmique américaine, que sur l'émergence laborieuse,

après le gel stalinien des années 1950, d'une critique communiste valorisant le cinéma d'auteur, le livre souligne les liens privilégiés du Parti communiste avec le cinéma français, considéré à la fois comme l'ex-

pression d'une culture nationale à défendre et comme, un milieu socio-professionnel particulièrement précaire à défendre. Ainsi l'auteur analyse-t-il les contradictions et les

évolutions profondes aussi bien de la politique du Parti que des prises de positions des critiques cinématographiques communistes, dont Georges Sádoul et Albert Cervoni, 50 ans de tensions entre ces intellectuels, qui restèrent communistes, et leur Parti. Ils ont évolué de la défense corporatiste du cinéma populaire de l'après guerre, en passant par les violents affrontements des années 1970 avec les Cahiers du cinéma, alors dans leur période pro-chinoise, jusqu'à la bataille d'aujourd'hui pour un cinéma indépendant d'auteur dans le cadre d'une « exception culturelle » à défendre face au rouleau compresseur des grosses productions commerciales américaines.

Ed. L'Harmattan Coll. Champs visuels 2005, 370 pages, 31 €.

près de vous

Saint-Brévin Chère réunion

Par délibération en date du 23 décembre 2005, la majorité de droite de Saint-Brévin a décidé qu'il faudrait verser désormais 102,60 euros pour obtenir une salle. Jean-Joël Murati a vivement protesté contre une décision « **préjudiciable à la vie démocratique de la cité** » qui pénalise les partis politiques et les associations locales. Il a exigé du Maire qu'il annule cette délibération « **inacceptable et intolérable** ». Pour l'élu communiste, mettre à disposition gracieusement des lieux de réunion est le « minimum » vital pour qui veut respecter le pluralisme.

Trignac

Près de 300 convives réunis à Certé



Depuis l'an 2000, les élus (es) de la commune proposent aux habitants une dégustation d'huîtres. C'est un grand moment d'échange convivial. Une nouveauté en 2006, les nouveaux arrivants sur la ville ont été personnellement invités.

Conseil régional Développer le Port autonome

Lors du vote du schéma régional de développement économique, Hubert Delahaie, a insisté sur « le développement de la filière maritime qui concerne très fortement toute notre Région ». Plusieurs des études prospectives montrent, en effet, que les grandes métropoles du XXI^e siècle qui se développeront dans les cinquante années à venir, seront absolument toutes des ports. « **C'est donc un atout essentiel pour notre Région, que de disposer du Port autonome Nantes/Saint-Nazaire dont le trafic est en progression et qui est de plus en plus ouvert sur le monde** ».

Contrat État Région Le prolonger d'un an

Le contrat 2000-2006 n'a été réalisé qu'à 60 % à peine. Au nom du groupe communiste Bernard Breux propose qu'il soit prolongé d'un an, et que tous les budgets non engagés, soient mobilisés. L'État serait ainsi mis dans l'obligation de tenir ses engagements.

L'activité

Saint-Malo-de-Guersac

Une première étape

Il aura fallu deux ans et demi, pour que le Gouvernement reconnaisse enfin l'état de catastrophe naturelle à Saint-Malo: De longs mois de bataille des membres de L'Association des Sinistrés de la Sécheresse de 2003 et des élus locaux, des dizaines de courriers à de Villepin, alors Ministre de l'Intérieur puis à son successeur Nicolas Sarkozy, l'interpellation régulière de députés et de sénateurs de Loire-Atlantique, la nomination d'un expert par la commune, deux motions du Conseil municipal, des campagnes de presse, des émissions à la télévision... pour qu'enfin, dimanche 22 janvier 2006 à 10 heures du matin, paraisse l'arrêté ministériel, sur le site du Journal Officiel. Les vingt-cinq propriétaires dont les maisons se fissurent chaque jour un peu plus, commencent à respirer. « **Nous avons maintenant une nouvelle action à mener en commun** » celle de « **faire reconnaître les dommages par les compagnies d'assurances** » constate le Maire, Roger David, pour qui « **c'est seulement quand toutes les maisons auront été réparées que l'on pourra crier victoire** ».



Missillac

Le Maire, Monsieur Plus du contrat d'association

A Missillac, où le Maire, Bernard Lelievre a un gros faible pour l'école catholique, le Conseil municipal a signé des deux mains le contrat d'association en y incluant, sans y être obligé par la loi, les enfants de l'école maternelle. Citant Jules Ferry qui demandait au lendemain de la loi de 1882, laïcisant l'école, aux instituteurs de « **distinguer deux domaines, celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous** », Michel Guillet jugeait que ces propos étaient plus que jamais d'actualité face au dualisme scolaire qui se renforce dans sa commune alors que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, vient tout juste de fêter ses cent ans.

Amiante

Les victimes témoignent



Alain Guerif, Jean Jacques Bandin de Trignac et Gérard Gutneck de Saint-Nazaire membres de l'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante et des élus de Loire Atlantique, se sont rendus à l'Élysée où une délégation a été reçue à la Présidence de la République. Ils ont regretté que les CRS aient bloqué leur manifestation pacifique au coin de Théâtre Marigny. « **Notre combat concerne aussi les ouvriers indiens aux mains nues, sans aucune protection pour leurs poumons. L'histoire du Clémenceau est exemplaire car des dizaines de navires porteurs d'amiante devront être détruits dans le monde. Nous exigeons une réglementation protectrice des salariés et de leurs familles** » ont-ils déclaré. Plus déterminés que jamais à ce que le fléau soit pleinement reconnu en France comme dans les pays émergents.

Logement

Jean-Louis Le Corre : « Poursuivre la politique des 3000 »

La Carène et le Conseil général avec le concours de l'Etat proposent un ambitieux programme d'amélioration de l'habitat privé. « **1000 nouveaux habitants, 1000 logements construits, 1000 logements rénovés par an** » c'est « **la politique des 3000** » développée avec détermination par Jean-Louis Le Corre, vice Président de la Carène, qui présentait à la presse, un programme « ambitieux et solidaire » d'amélioration de l'habitat privé. Entre 2002 et 2005, plus de 4000 logements privés ont pu connaître « **une nouvelle jeunesse** ». En 2006, une enveloppe de 2 millions d'euros a été votée.

Les aides sont calculées au cas par cas en tenant compte notamment des ressources du propriétaire qui fait la demande. Elles peuvent représenter entre 15 et 100 % du coût des travaux (pour les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite par exemple). Mise aux normes du chauffage ou de la salle de bains, électricité, économie d'énergie... elles sont maximales quand il s'agit d'une rénovation « **permettant de créer des logements locatifs à vocation sociale** » précise l'élu communiste

Pays de la Loire

Des transports à prix réduits pour les chômeurs

Lors du débat budgétaire de l'Assemblée régionale, Philippe Denis s'est vivement félicité de la mise en place « d'une tarification sociale transport » destinée aux demandeurs d'emplois. Elle va permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de 75 % de réduction pour tous leurs déplacements quel qu'en soit le motif, de manière illimitée et pour une durée d'un an. C'est, a souligné le Président du groupe communiste, « **une des mesures les plus avancées parmi les régions françaises** ». Elle va concerner des dizaines de milliers de personnes alors que l'ancienne formule n'en concernait qu'une centaine par an seulement



33^e Congrès agissons pour construire l'avenir



L'agenda
Les Assemblées générales de sections dans le département

Nantes : 18 février de 9h à 20h à la maison des syndicats gare de l'état.

Saint-Nazaire : vendredi 3 mars de 18h à 22h et samedi 4 mars de 9h à 22h à la maison des Sports Saint-Nazaire

Brière : 3 mars à partir de 18h30 et samedi 4 centre Georges Brassens salle polyvalente à Saint-Joachim

Basse Loire : 25 février de 9h à 18h30, salle de la Fraternité à Couëron.

Rezé Sud Loire : 25 février de 10h à 18h, salle du Centre social des 3 Moulins à Rezé

Loire et Sèvre : 3 mars à partir de 18h30, salle Ile de France à Vertou. Samedi 4 mars 10h, salle de l'Espérance à Beautour

Saint Herblain : 3 mars à partir de 18h, Centre socioculturel du Sillon de Bretagne à Saint-Herblain.

Val de Loire : 6 mars à partir de 18h, salle Audubon à Ancenis

Pays de Retz : 23 février à 20h, 13 rue de la Mer à la Bernerie en Retz.

3 Rivières : 16 février 20h30 salle N° 3 cours Mortier à Blain

Je, tu, il, elle...

La visée communiste, du passé au futur [Extrait]
Gilbert BEQUET, Section de Nantes

Aujourd'hui, nombreux sont les femmes et les hommes sensibles à cette visée. La mise en œuvre de celle-ci passe par une démarche démocratique incontournable (...). Cette démarche, pour dépasser le capitalisme, est un processus en vigueur actuellement : rassemblement des citoyens et travailleurs en lutte, les élections sont des moyens pour jeter les fondements d'une autre société. Mais, afin d'éviter les erreurs du passé, quel rapport devons-nous avoir avec ceux qui combattent dans le même sens que nous ? La réponse implique une stratégie appropriée. Notre conception du communisme ne jette pas le trouble.

Sur la candidature communiste [Extrait]
Alain GUILLOU, cellule de Doulon - Nantes

On a peut-être été vite en besogne avec «la candidature communiste», façon d'aborder un vaste problème en verrouillant à priori l'utile débat à venir.

Car si, en tant que communistes fiers de l'être, nous sommes en droit de rêver d'une tribune aux présidentielles, ceux à qui nous nous adressons, parlant de «construire l'alternative», nous devons aussi écouter leurs questions «**au sujet du candidat du rassemblement le plus large**». Et, en bons communistes, la traiter pour y répondre respectueusement, comme des rassembleurs. La question actuelle qui se pose en fait, c'est : QUE doit trouver, dans «une candidature commune», le rassem-

blement populaire, pour conforter sa détermination de combattre «rassemblé» précisément... ? «Que...», et pas encore «Qui...» ! Ce n'est pas l'identité communiste, sinon qu'est-ce que «l'identité» d'un parti qui néglige «celles» de ses alliés ? Justement, l'identité communiste qui mérite le respect est de savoir rassembler sans se prétendre «l'unique rassembleur».

Une fois défini le «portrait robot» du contenu rassembleur, on pourra poser, comme «les autres», la légitime question de «l'utilité d'une candidature communiste». Cette «autodiscipline» serait de nature à inspirer la confiance nécessaire, qui n'est pas encore au rendez-vous !

Face à la mondialisation de l'économie, que faire ? [Extrait]
Jean-Claude MOULLEC, Section Pays de Retz

L'économie capitaliste est aujourd'hui mondialisée. Des masses de capitaux franchissent à la minute, les mers, les océans, les montagnes, à la vitesse de la lumière sans aucun contrôle des citoyens. En arrivant au monde, les êtres humains ne naissent pas égaux entre eux.

Ainsi les habitants des pays riches ou des pays qui exploitent les ressources naturelles, des pays en voie de développement, ont un niveau de vie plus élevé que les habitants des pays pauvres naturellement, ou parce que pillés par les multinationales des pays industrialisés.

Politiquement, nous nous voulons être les représentants du monde du travail. Mais, qu'en est-il à gauche ? La social-démocratie, ne remet pas en cause le système économique libéral : voir les positions sur le projet constitutionnel européen. L'élaboration de son projet de société ne se confronte pas au débat contradictoire et public. Sa base sociale électorale n'est-elle pas troublée ? Le capitalisme, par sa logique fondamentale d'accumulation privée du capital, met en danger l'humanité. Ce constat de tous les jours nous appelle à rester vigilants : d'où la nécessité de voir clair pour les décisions de ce 33^e Congrès.

Les gouvernements capitalistes ont privatisé ou privatisent l'exploitation des ressources vitales pour une nation, les charbonnages, le gaz, le pétrole, l'eau ... Ce que je souhaite, ce n'est pas de nationaliser l'exploitation de ces ressources, même si c'est déjà un pas en avant, mais de les mondialiser. Cette idée est peut être utopique, mais l'idée communiste, c'est l'universalité, c'est l'égalité, la fraternité entre les peuples, mais cela n'est vraiment possible qu'en donnant équitablement à chaque homme et femme, sa part des richesses que la planète Terre détient.

...contribuent au débat

La question du moment...

APRES LE VOTE, L'HEURE DES CHOIX !

Avec une participation de près de 42,5 % (soit 1 % de plus que lors de la consultation préalable au précédent congrès), les communistes de Loire-Atlantique se sont prononcés sur les différents documents d'orientation soumis à leur vote. Le résultat n'est pas si mauvais si l'on considère la difficulté à appréhender des documents dont la longueur des textes et la rédaction elle-même ne facilitait pas la compréhension. A l'évidence, les résultats publiés ci-contre en témoignent, une volonté claire semble se dégager ici : si les 57,9 % obtenus par la Base commune du Conseil national démontrent que les adhérents du PCF souhaitent débattre d'un texte qui leur soit commun, par delà les sensibilités, les opinions des uns et des autres, les 24,1 % du texte alternatif 1 proposant des modifications de la base commune sur deux chapitres importants, la visée communiste et la stratégie, sont la manifestation d'une attente forte : que le 33^e congrès aboutisse à des choix

clairs renforçant l'identité communiste, à la définition d'une stratégie de rassemblement débarrassée de toute ambiguïté. D'ailleurs, les «scores» réalisés par les trois autres textes alternatifs – «colère et espoir», «fier(e)s d'être communistes» et «remettons le PCF sur les rails de la lutte des classes» -, même relativement marginaux, n'en dénotent pas moins la force du doute qui assaille les militants lorsque le Parti apparaît hésitant sur des orientations. Il reste maintenant aux communistes, dans la diversité de leurs choix et de leurs opinions, à réaliser l'essentiel : définir leur orientation de congrès à partir d'un texte de départ qui leur est commun mais qu'il leur appartient d'enrichir, de modifier. Pour conclure, les résultats de la consultation semblent l'indiquer, sans doute aurait-il été souhaitable de ne pas figer les positionnements en intégrant à la Base commune (ce qui était souhaité par de nombreux communistes) les deux choix d'orientation proposés comme alternative sur la visée communiste et sur la stratégie. Le rejet des tendances est à ce prix. Les communistes doivent maintenant en tirer les enseignements dans la préparation de leurs assemblées générales de sections et de la conférence fédérale.

Yann VINCE

Vite lu...

Vote des communistes sur le choix de la Base commune :

Les résultats pour la Loire-Atlantique

Inscrits :	1 723
Votants :	731 (42,42 %)
Nuls :	13
Exprimés :	718

Base commune du CN :	416 (57,93 %)
Texte alternatif 1 :	173 (24,09 %)
- visée communiste :	101 (14,06 %)
- stratégie :	128 (17,82 %)
Texte alternatif 2	
«colère et espoir» :	34 (4,73 %)
Texte alternatif 3	
«fier(e)s d'être communistes» :	40 (5,57 %)
Texte alternatif 4	
«remettons le PCF sur les rails de la lutte des classes» :	53 (7,38 %)